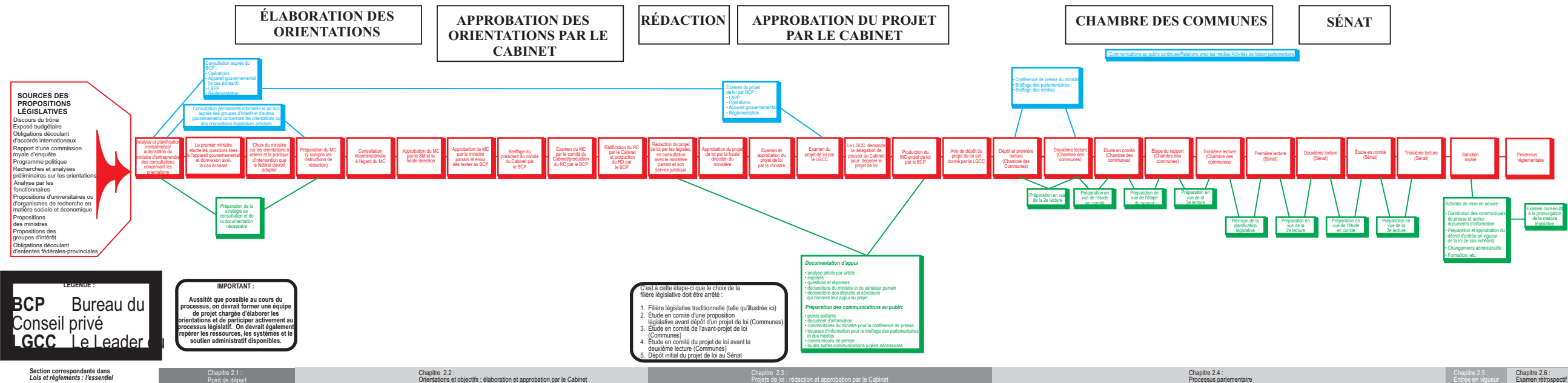


# LE PROCESSUS LÉGISLATIF FÉDÉRAL ET SES ACTIVITÉS DE SOUTIEN



**SOURCES DES PROPOSITIONS LÉGISLATIVES**  
 Discours du trône  
 Exposé budgétaire  
 Obligations découlant d'accords internationaux  
 Rapport d'une commission royale d'enquête  
 Programme politique  
 Recherches et analyses préliminaires sur les orientations fonctionnaires  
 Propositions d'universitaires ou d'organismes de recherche en matière sociale et économique  
 Propositions des ministres  
 Propositions des groupes d'intérêt  
 Obligations découlant d'ententes fédérales-provinciales

**LEGENDE :**  
 BCP Bureau du Conseil privé  
 LOCC Le Leader

**IMPORTANT :**  
 Aussitôt que possible au cours du processus, on devrait former une équipe de projet chargée d'élaborer les orientations et de participer activement au processus législatif. On devrait également repérer les ressources, les systèmes et le soutien administratif disponibles.

C'est à cette étape-ci que le choix de la filière législative doit être arrêté :

- Filière législative traditionnelle (telle qu'illustrée ici)
- Étude en comité d'une proposition législative avant dépôt d'un projet de loi (Communes)
- Étude en comité de l'avant-projet de loi (Communes)
- Étude en comité du projet de loi avant la deuxième lecture (Communes)
- Dépôt initial du projet de loi au Sénat

**Documentation d'appui**

- analyse article par article
- exposés
- questions et réponses
- déclarations du ministre et du sénateur parrain qui donnent leur appui au projet

**Préparation des communications au public**

- points saillants
- documents d'information
- commentaires du ministre pour la conférence de presse
- bulletins d'information pour le briefing des parlementaires et des médias
- bulletins autres communications jugées nécessaires